MS2 - PLU St Amant Tallende

Karen DUPIN < Karen. DUPIN@puy-de-dome.fr>

Lun 2024-06-03 16:27

À :Johann COLIN <j.colin@mond-arverne.fr>
Cc :Lena CHALVON <Lena.CHALVON@puy-de-dome.fr>

Bonjour Johann,

Concernant la demande d'avis sur la modification simplifiée n°2 du PLU de St Amant Tallende, nous te faisons un retour technique.

La modification pour la création d'hébergements pour des emplois saisonniers sur le site de l'établissement de réadaptation professionnelle du Domaine de Marand n'apporte ni réserve, ni observation.

Nous restons à ta disposition si besoin.

A bientôt

Karen

Karen DUPIN

Chargée de mission Observatoire et Planification

Service Observatoire Prospective et Habitat Innovant Direction de l'Habitat et du Cadre de Vie Pôle Éducation Patrimoine Habitat 04 73 42 76 87 karen.dupin@puy-de-dome.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME

Hôtel du Département 24 rue Saint-Esprit 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1





1 sur 1 07/06/2024, 16:45